



Gatineau, le 7 juillet 2020

Chers collègues du Barreau de l'Outaouais, monsieur le Bâtonnier du Québec,

Dans un premier temps, j'aimerais vous dire que c'est avec enthousiasme et fébrilité que j'entreprends aujourd'hui mon mandat de Bâtonnière au sein du Conseil du Barreau de l'Outaouais, votre Barreau de section. Je ne saurais m'adresser à vous sans d'abord féliciter les membres nouvellement élus du Conseil, souligner le travail exceptionnel effectué par notre bâtonnière sortante, Me Nadine Dupuis, et ajouter que je me lance dans cette aventure en sachant pertinemment que j'ai de très grandes pointures à chausser! Comme les défis ne m'ont jamais arrêtée, je vous assure que je ferai tout en mon pouvoir pour continuer ce qui a été entamé en cherchant toujours à innover afin de raviver la fierté et le sentiment d'appartenance de nos membres à cette grande famille qu'est le Barreau de l'Outaouais.

À mon avis, qui dit famille dit entraide, support et écoute. Depuis les 4 derniers mois, notre société a été plongée dans une crise sanitaire sans précédent, ce qui a grandement bouleversé notre système de justice, notre pratique du droit ainsi que nos relations avec les justiciables. Rien ne sera plus jamais comme avant et chaque journée nous amène son lot de nouveautés et de défis et nous force sans cesse à nous adapter, ce qui peut parfois être difficile à gérer au quotidien.

Afin de faire face à ces nouvelles réalités, nous devons rester alertes et nous assurer que nos membres soient bien outillés pour faire face à la situation. Plus que jamais, le Conseil doit tout mettre en œuvre pour faciliter les communications et les relations entre les membres, la magistrature et les divers intervenants de notre système judiciaire.

En ce sens, je m'engage d'abord à maintenir les liens de collaboration et de coordination que nous avons développés avec la magistrature, afin que tous nos membres soient au courant de l'évolution de la situation dans nos palais de justice. N'oubliez pas que ce sont vos commentaires et expériences qui nous permettent d'effectuer des suggestions pertinentes lors des Comités de liaison de la Cour supérieure et de la Cour du Québec. En conséquence, n'hésitez pas à nous en faire part.

De plus, le Conseil continuera d'améliorer et de maximiser ses stratégies de communication envers les membres en publiant régulièrement toute l'information nécessaire à votre pratique par le biais de notre [site internet](#), de notre page [Facebook](#) et de notre infolettre.

Dans la même lignée, la communauté juridique doit aussi composer avec une accélération majeure du «fameux» virage numérique et technologique ce qui est très insécurisant, déstabilisant, voire même décourageant, pour plusieurs membres. Dans le contexte actuel, sachez que le Barreau de l'Outaouais prend la santé psychologique de ses membres très au sérieux, car nous sommes bien à l'affût qu'il existe un lien très étroit entre le bien-être au

travail et la capacité d'adaptation de chacun aux conséquences et changements que la crise sanitaire entraîne.

Puisque le Barreau de l'Outaouais a non seulement pour mission de soutenir ses membres dans l'exercice de la profession, mais aussi de veiller à la protection du public, il est primordial que le Conseil s'assure, en collaboration avec le Comité de la formation permanente, que nos membres puissent suivre des formations qui répondent adéquatement à tous les défis technologiques et psychologiques auxquels ils pourraient faire face.

À cet effet, je me permets de vous rappeler brièvement que le Programme d'aide aux membres du Barreau du Québec, communément appelé la PAMBA, est un service ponctuel et gratuit d'aide et de consultation offert à tous les membres du Barreau du Québec aux prises avec des problèmes de stress, d'épuisement, de dépression, de dépendance ou tout autre problème mettant en péril leur équilibre psychologique.

De plus, nous continuerons de participer activement aux négociations concernant la réforme tarifaire du programme d'aide juridique, car l'objectif n'est pas seulement de faire augmenter les tarifs alloués, mais bien d'obtenir une réforme en profondeur afin que les citoyens soient représentés adéquatement et qu'ils aient droit à une défense pleine et entière au même titre que les autres citoyens plus à l'aise financièrement. Selon moi, c'est une question primordiale d'accessibilité à la justice!

Bref, au-delà de ce que le Conseil du Barreau doit faire pour soutenir ses membres et protéger le public, croyez-le ou non, j'avais d'autres ambitions et projets en tête avant que cette pandémie nous transporte dans un mode «réaction» ! Quoi que non prioritaire dans les circonstances, je tenterai tout de même d'en concrétiser quelques-uns dont notamment la mise sur pied d'un plan de commandite. D'ailleurs, je tiens à vous informer que notre traditionnel tournoi de golf ne pourra pas avoir lieu en août, comme c'est habituellement le cas. Nous envisageons cependant la possibilité de le reporter en septembre. Pour ce qui est de la Rentrée judiciaire, elle ne pourra malheureusement pas se tenir en présentiel, mais des discussions ont été entreprises afin de présenter une version virtuelle.

Finalement, je profite de la tribune qui m'est offerte aujourd'hui pour remercier du fond du cœur les différents membres des Comités et du Conseil qui feront face à une année remplie de défis de toutes sortes, car c'est en travaillant en équipe, main dans la main, que nous passerons vers cette nouvelle ère, soit celle de la numérisation de la justice! Je termine avec une citation de Pierre de Coubertin qui se lit comme suit : «Chaque difficulté rencontrée doit être l'occasion d'un nouveau progrès!» Alors progressons tous ensemble...

Votre fière bâtonnière,

Me Caroline Montpetit,